



Séance du mercredi 22 octobre 2014

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 17/10/2014

Présents : 12

L'an deux mille quatorze et le vingt deux octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de,

Votants: 15

Secrétaire de séance:

Présents : Andre DUJOLS, Isabelle GARRELON, Jean LOUISFERT, Jeannine DUFFAYET, Bruno FILIOL, Nadine ROQUESSALANE, Thierry RIEU, Pierre DUPONT, Sylvie LACOMBE, Stephanie GAILLARD, Michel LEHOURS, Marie Lyse DUNION

Représentés: Danielle LACOMBE, Eric BOUSQUET, Françoise MARRONCLE

Absents:

Objet: DM 05 COMMUNE - 2014_080

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2014, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		RECETTES	DEPENSES
6541	Créances admises en non-valeur		500.00
60632	Fournitures de petit équipement		-500.00
TOTAL :		0.00	0.00

INVESTISSEMENT :		RECETTES	DEPENSES
2158 - 114	Autres installat°, matériel et outillage		9000.00
2315 - 185	Installat°, matériel et outillage techni		14000.00
2031 - 186	Frais d'études		4000.00
2315 - 150	Installat°, matériel et outillage techni		-27000.00
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les réduction de dépenses indiquées ci-dessus.

Le Maire,
A. DUJOLS

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 26.11.2014
et publication ou notification du 02.12.2014

